



EDA CORSE

École des avocats

V1 du 15 avril 2024



PLACE DE L'ENFANT DANS LES CONFLITS PARENTAUX

Regards Croisés France – Québec

Intervenants : **Madame Lorraine FILION**, Travailleuse sociale et médiatrice familiale et coprésidente AIFI, QUEBEC, **Madame Emmanuelle ZAMO**, Magistrat, Conseiller près la Cour d'appel de Bastia – Déléguée à la protection de l'enfance, **Maître Manon RUMIN-PASQUALINI**, Avocate au Barreau de Bastia

PRESENTIEL

Validation : 6 heures

Prérequis : Être avocats, magistrats, médiateurs, professionnel de l'enfant

Niveau : 1

Nombre limité de places

BASTIA Mardi 21 mai 2024

9 H 12h - 14 H 17h

Lieu : Bastia – Salle de conférence de l'Eglise Notre Dame de Lourdes

Modalités d'accès : 1 rue José Luccioni, 20200 Bastia

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Appréhender les mécanismes de l'audition de l'enfant devant le JE et le JAF
- Gérer l'audition d'un enfant
- Appliquer les divers dispositifs de l'audition de l'enfant
- Comparer les réglementations en France et au Québec
- Appliquer la réglementation en matière d'audition de l'enfant en France
- Recueillir la parole de l'enfant dans le processus judiciaire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation en présentiel

Exposé de l'actualité législative en France et au Québec.

Projection d'un visuel. Jeu de rôle. Débats interactifs et participatifs.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

Suivi de l'assiduité par émargement par le formateur

Les échanges lors des ateliers entre les protagonistes permettent aux participants et aux intervenants de s'évaluer réciproquement.

Attestation de présence. A l'issue de la formation l'enquête de satisfaction devra être remise par chaque participant au représentant de l'EDA.

PROGRAMME DETAILLE

La formation est dispensée par Madame Lorraine FILION, Travailleuse sociale et médiatrice familiale et coprésidente AIFI, QUEBEC, Madame Emmanuelle ZAMO, Magistrate, Conseiller près la Cour d'appel de Bastia – Déléguée à la protection de l'enfance, Maître Manon RUMIN-PASQUALINI, Avocate au Barreau de Bastia

MATIN

9h – 9h10	Accueil
9h10 – 10h10	Appliquer la réglementation en matière d'audition de l'enfant en France Comparaison avec le Québec
10h10-11h10	Recueillir la parole de l'enfant dans le processus judiciaire Quels sont les enjeux et les défis des professionnels ?
11h10 – 11h40	Rôle de l'avocat, sa pratique et sa posture
11h40- 12h	Questions/Réponses

APRES-MIDI

14h – 15h	Comment auditionner l'enfant ? Quels outils ? Témoignage (projection de vidéo) et jeu de rôle
15h -16h45	Comment restituer la parole de l'enfant aux parents ?
16h45 – 17h	Échanges questions/réponses

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

Le service comptabilise les inscriptions et adresse un retour groupé à l'école des avocats.

Les inscriptions sont à adresser **AVANT LE 30 avril 2024 à l'école des avocats**

Cette formation **valide 6 heures** au titre de la formation continue. (**Spécialité Droit des mineurs**)

Renseignements : EDA CORSE crfpa.corse@gmail.com

Site internet : www.eda-corse.fr

Tél : 06 47 68 31 32

Contacts :

Maître Stella LEONI, Présidente

crfpa.corse@gmail.com

Maître Alexandra GOMIS

crfpa.corse@gmail.com

Contact Ajaccio : Maître Marie-Laure BENARD BATTESTI

Référent handicap : contact Maître Stella LEONI 06.47.68.31.32

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE CRFPA CORSE

Place de l'enfant dans les conflits familiaux – Mardi 21 mai 2024 (9h-17h)

Nom :

Prénom :

Profession :

Service.....

Adresse du service :

Code postal : Ville :

N° de tél :

Courriel :

Quelles sont vos éventuelles attentes particulières pour cette formation ?

.....

Souhaitez-vous nous faire part d'une situation de handicap ou de santé particulière nécessitant des aménagements particuliers pour l'organisation de la formation ?

.....

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je m'engage à répondre au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDA Corse afin de suivre la formation (crfpa.corse@gmail.com)

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE : crfpa.corse@gmail.com

Signature et Cachet :

FORMATRICES :

Lorraine FILION

Lorraine Filion est chef retraité du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal, fonction qu'elle a occupée pendant 35 ans. Elle a mis en place des groupes d'enfants et des groupes de parents séparés à Montréal. Madame Filion, encore active en pratique libérale, elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec.

Fondatrice et présidente de l'AIFI (Association internationale des intervenants auprès des familles séparées), elle occupe depuis 2013, le poste de coprésidente. Elle est auteure de nombreux articles entre autres sur le sujet de la place de l'enfant en médiation, les interventions efficaces auprès de parents à haut niveau de conflictualité, le coaching coparental, le conflit de loyauté chez l'enfant.

Madame Emmanuelle ZAMO

Magistrate depuis 1996, elle a occupé pendant plusieurs années des postes en Corse et sur le continent de juge aux affaires familiales, juge des enfants et juge des tutelles mineurs et majeurs.

Elle est actuellement conseiller à la cour d'appel de Bastia, déléguée à la protection de l'enfance, et en charge d'une partie du contentieux familial de la cour.

Maître Manon RUMIN PASQUALINI

Avocate au Barreau de Bastia, elle est membre depuis 15 ans du groupe des mineurs et nous apportera un éclairage sur la pratique de l'avocat dans le cadre des auditions d'enfants.